

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/III-11

**COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DE LA CREATION
DU DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE**

L'année 2008 sera marquée par un événement majeur pour notre département : **le bicentenaire** de sa création par l'Empereur Napoléon. Trois dates sont particulièrement importantes pour notre Histoire :

- 29 juillet 1808 : visite de l'Empereur, accompagné de l'Impératrice Joséphine,
- 4 novembre 1808 : création du département de Tarn-et-Garonne par le Senatus-Consulte,
- 21 novembre 1808 : signature du décret impérial portant sur l'organisation du département.

Le Tarn-et-Garonne est ainsi le seul département français créé à cette date, les autres existants déjà depuis la loi de 1789 (appliquée en 1790), mis à part les départements de l'Essonne, de Seine et Marne, du Val d'Oise et des Yvelines (Grande Couronne) et des Hauts de Seine, de Seine Saint-Denis et du Val de Marne (Petite Couronne) créés par la loi de 1964 (appliquée en 1968).

Afin de fêter ce bicentenaire, de nombreuses manifestations et commémorations auront lieu dans notre département. Le Conseil Général, en collaboration avec les mairies et de nombreuses associations entend, tout au long de l'année 2008, marquer, comme il se doit, cet événement.

Le Conseil Général et la Ville de Montauban, souhaitant donner le maximum d'ampleur et de moyens aux commémorations, ont d'ores et déjà décidé de travailler ensemble sur un certain nombre d'opérations. Les Services Culturels et les Services Communication des deux collectivités collaborent avec les Archives Départementales, pour mettre en œuvre un programme à Montauban proprement dit.

Dans les prochains jours, j'enverrai un courrier à tous les maires de notre département afin de leur faire part de notre volonté de faire de ce bicentenaire un moment fort en leur proposant de travailler ensemble.

Un comité de pilotage rassemblant les personnalités du monde culturel (Académie de Montauban, Société Archéologique, historiens,...) a été mis en place et réuni début juin pour ses membres extérieurs au Conseil Général et auxquels, si vous en étiez d'accord, pourraient se joindre les membres de la 3^{ème} Commission.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous présenter, après en avoir déjà parlé avec certains d'entre vous, quelques points de réflexion du pré-programme des différentes opérations de commémoration qui pourraient être organisées.

Je vous présenterai le visuel retenu ainsi que le programme définitif et chiffré des commémorations à l'occasion de l'une de nos prochaines sessions.

Je vous propose en conséquence d'approuver ce pré-programme des manifestations et, le cas échéant, de le compléter.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'amendement de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le pré-programme ci-annexé des manifestations de la commémoration du Bicentenaire de la création du Département de Tarn-et-Garonne, auquel il convient d'ajouter le subventionnement par le Conseil Général des feux d'artifice cantonaux.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DE LA CREATION DU DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE PRE-PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE COMMEMORATION

CG 07/3^{ème}/III-11

Des publications

- en janvier 2008, **une plaquette** pourrait être adressée à tous les foyers tarn-et-garonnais. Elle présenterait, sous la forme d'un programme, l'ensemble des manifestations et initiatives du Conseil Général. Cette plaquette serait également distribuée par le Comité Départemental du Tourisme et les Chambres Consulaires lors des salons de 2008 (Salon International de l'Agriculture, Marchés Flottants, Salon Saveurs,).

- **un prêt-à-poster** : il s'agit d'une enveloppe personnalisée qui pourrait être mise en vente dans toute la France et pendant toute l'année 2008. La personnalisation peut prendre de nombreuses formes : photo, carte, texte... Le suivi de ce dossier est géré par notre Service des Affaires Culturelles.

- sur la base d'un important travail de recherche et de rédaction des Archives Départementales, **des chroniques** pourraient être publiées, chaque mois, dans la presse.

- **un livre** : il s'agirait avant tout d'un beau livre, présentant l'histoire du département de façon originale, notamment des vues aériennes, faisant la part belle aux communes. Il serait proposé dans de nombreux points de vente du département bien sûr, mais aussi au-delà, après une soirée de lancement au Conseil Général en présence des auteurs.

Des expositions, avec par exemple :

- **une exposition à l'abbaye de Belleperche** consacrée au patrimoine mobilier du département, sur la base de travaux de recherche actuellement effectués par les Archives Départementales, le Conservateur des Antiquités et Objets d'art ainsi que le Conservateur de l'abbaye de Belleperche. Aucune exposition de cette sorte n'a été organisée depuis 1972.

- **un événement, de type exposition, pourrait avoir lieu à Paris** afin de donner une dimension nationale au bicentenaire. Un vernissage réunissant des personnalités nationales mais aussi les Tarn-et-Garonnais célèbres qui sont nos premiers « Ambassadeurs » (Louis Gallois, Christian Constant, Roland Giraud, André Téchiné, Pierre Perret, Christian Gasc, Philippe Labro, Didier Quillot [Président du Directoire de Lagardère Active Media], Jean Abeilhou, ...), les élus Tarn-et-Garonnais, des historiens (Philippe Delvit et André Cabanis [Professeurs d'histoire du droit et des institutions], Michel Verpeaux [Professeur d'histoire à la Sorbonne], des journalistes,...

- **une exposition itinérante dans les collèges** « *Le Tarn-et-Garonne de 1808 à 2008* », sous forme de panneaux présentant l'histoire de l'institution départementale depuis 1808 ou de reproductions de documents relatant l'histoire du département. Un guide de visite (plaquette pédagogique) serait remis à chaque collégien.

Des événements pour tous les publics :

- inauguration du pont de la Liaison Quercy – Gascogne

Ce chantier, réellement conséquent pour le département, revêt une ampleur sans précédent en termes de moyens et d'importance des travaux. Elle pourrait avoir lieu en ouverture des commémorations, qui se tiendront tout au long de l'année 2008, en présence des riverains, utilisateurs, acteurs économiques, tous les élus de la zone concernée,...

Symbolique importante de ce nouvel ouvrage d'art qui vient, si ce n'est remplacer, sinon soulager le Pont Napoléon de Moissac (inauguré en 1824, il a porté le nom de Pont Marie-Thérèse jusqu'au Second Empire).

- **un colloque « Tarn-et-Garonne : genèse, formation, permanence d'une trame administrative » à l'auditorium du Centre Universitaire**, pourrait être organisé en collaboration avec les universités de Toulouse 1 et 2 : la première journée consacrée aux aspects institutionnels et la seconde aux aspects plus historiques.

- **un concours pour les scolaires, (CM1 et CM2, collèges et lycées)** de septembre 2007 à juin 2008 : « Racontez votre Tarn-et-Garonne » en dessins, contes, poèmes, photos, ... Remise des prix et exposition au Conseil Général au mois de mai.

- émission TV « La Carte aux Trésors »

Cette émission permettrait une présentation inédite et au niveau national du Tarn-et-Garonne, de ses richesses, de son patrimoine, de ses paysages grâce notamment à des vues panoramiques et aux énigmes culturelles bâties sur des faits historiques. La singularité du Tarn-et-Garonne et son bicentenaire seraient donc le cœur du sujet de l'émission.

D'une durée de 2 heures (dont 40 minutes de documentaires selon des thématiques choisies par le Conseil Général), cette émission, diffusée en prime-time sur France 3, nous permettrait une communication à grande échelle (4 millions de téléspectateurs en moyenne). Cette émission serait diffusée durant l'été 2008 et mettrait ainsi en avant les commémorations du bicentenaire.

- à l'occasion du **Concours Régional Agricole de Montauban**, le stand du Conseil Général 2008 serait consacré aux 200 ans du département.

- **un grand spectacle gratuit en tournée dans le département** : au mois d'août, 1 représentation dans chacun des 5 « territoires » qui ont fait le Tarn-et-Garonne (Lot, Aveyron, Haute-Garonne, Gers et Lot-et-Garonne). Cette mission serait confiée à l'ADDA 82.

- plantation de l'arbre du bicentenaire

Elle aurait lieu dans le parc de l'Hôtel du Département au mois de septembre, lors de la réception des maires. A cette occasion, le Conseil Général offrirait à chaque commune « l'arbre du bicentenaire ». Pour mémoire, l'arbre du centenaire, planté au jardin des plantes de Sapiac, était un chêne.

- le bicentenaire vécu par tous et partout

Les grands festivals culturels, Lettres d'Automne (lectures), Alors Raconte (contes) devraient adapter leur thématique ou intégrer le bicentenaire dans leur programme respectif.

Le comité de pilotage des commémorations est par ailleurs chargé de lister les associations qui souhaitent présenter un projet dans le cadre du bicentenaire.

Une journée entière de commémoration en juillet :

Le samedi 26 juillet 2008, commémorerait la venue de Napoléon en Tarn-et-Garonne (la date exacte, le 28 juillet, tombant un mardi en 2008, il est préférable de décaler à un samedi afin de rassembler le maximum de personnes). Cette journée serait exceptionnelle : présence de la fanfare du 1^{er} Régiment de Hussards parachutistes en costumes d'époque, banquet républicain rassemblant les élus de Tarn-et-Garonne, baptême d'une rue ou édifice, vernissage d'une œuvre d'art commémorative (type Arc de Triomphe comme pour le centenaire...).

Le programme et les animations de cette journée sont en cours de réflexion notamment autour d'un travail conjoint de la ville de Montauban et du Conseil Général. Pour clôturer cette journée, un grand spectacle gratuit, ouvert à tous, pourrait se jouer dans le parc du Château Montauriol. Ce spectacle serait ensuite repris et joué pendant l'été dans le département.

Une cérémonie en novembre:

En novembre, 2 dates sont importantes :

- le 4 novembre 1808 : le Senatus-Consulte crée le département,
- le 21 novembre 1808 : signature du décret concernant l'organisation du département.

Une réflexion est actuellement en cours avec les services concernés (Archives Départementales, Médiathèque Départementale, Service des Affaires Culturelles, Service Communication...) afin de déterminer la meilleure façon de commémorer ces 2 dates.

Le plan média - communication

Un logo « bicentenaire » ainsi qu'une charte dédiée permettraient de créer une réelle identité à l'ensemble des manifestations et opérations de communication. Ces outils seront utilisés sur chaque support de communication (plaquettes, affiches, cartons d'invitation...).

- au niveau local :

Collaboration avec les médias locaux, utilisation du réseau 4x3 et abribus du Conseil Général pour le lancement des commémorations en janvier 2008 ainsi que pour les grands rendez-vous de l'année.

Dès janvier 2008, un kakémono géant, présentant le visuel du bicentenaire, pourrait être installé sur les murs de l'Hôtel du Département.

- au niveau régional et national

De nombreuses possibilités sont envisageables : communication sur le réseau d'affichage de l'aéroport de Toulouse Blagnac, Relations Presse et achat d'espace (presse quotidienne nationale, presse magazine, ...), affichage sur le réseau Métrobus (dans les stations du métro parisien) pour l'exposition à Paris.

Pour mémoire, diffusion de l'émission « La Carte aux Trésors » sur France 3 pendant l'été, et rediffusions en France et dans de nombreux pays francophones (via France 4, TV5, ...).

Le Président,